

La Wantzenau le 1^{er} octobre 2007

Objet : Dossier « vitrificateurs » paru dans « Que Choisir », numéro d'octobre 2007:

La parution du test sur les vitrificateurs dans la revue citée en objet a provoqué de très nombreuses réactions. A la lecture des résultats issus de ce test, on est en droit de se demander s'il est bon d'utiliser les produits BIOFA. N'est-il pas paradoxal que les 2 fabricants de peintures naturelles se trouvent en dernière position ? Aussi est-il important de vérifier de manière critique les méthodes utilisées lors de ce test (démontrer ce que l'on voit ou ce que l'on veut voir !).

Après avoir pris connaissance de l'article, nous avons immédiatement transmis les éléments à BIOFA Allemagne d'une part, et d'autre part analysé le contenu de l'article mais aussi et surtout les rapports d'essais que nous ont transmis « Que Choisir ».

Nos premiers éléments de réponse sont les suivants :

Les tests d'émissions ont été réalisés dans des chambres d'émission en acier inoxydable, le produit ayant été appliqué sur des plaques de verre. Ensuite l'air de ce caisson a été aspiré et analysé. Est-ce que ces données sont représentatives des conditions réelles d'utilisation, c'est une des questions que nous nous posons ! Le produit BIOFA, ainsi que l'autre marque de peinture naturelle ECOFA, a été testé avec la sous couche recommandée (APPRET DUR UNIVERSEL 3755). Ce sont les 2 seuls produits parmi tous ceux testés dans ce cas.

Nous (et vous) savez tous que les produits naturels, élaborés avec des matières premières végétales comme les huiles par exemple, ont des processus de séchage très lents, comparés aux produits issus de la chimie de synthèse. Quelles auraient été les valeurs trouvées après 24 heures pour tous ces vitrificateurs ? La part la plus importante a été « relarguée » bien avant la première analyse qui ne s'est faite qu'après 3 jours !

Les valeurs de COV mentionnés dans le test sont exprimées en COVT, c'est-à-dire exprimées en « équivalents toluène ». C'est une aberration, nos produits ne contiennent pas de toluène, l'essence minérale que nous utilisons n'est pas un aromatique. C'est un hydrocarbure aliphatique, débarrassé des aromatiques comme le toluène, xylène et benzène. D'après les résultats que nous a communiqué Que Choisir, en faisant le total des COV ayant pu être identifiés, la valeur tombe à 3350 microgrammes/m³ (au lieu de 35000 de COVT) après 3 jours et à 780 (au lieu de 1800 de COVT) après 28 jours. Il est également mentionné dans leur rapport que l'incertitude sur la mesure est de 20% !

La teneur en COV du VITRIFICATEUR code 2051 est conforme aux directives européennes 2007. Il contient 480 microgrammes/litre alors que le seuil à ne pas dépasser dans cette famille de produits est de 500.

La plupart des COV sont émis par les solvants (naturels ou de synthèse) mais d'autres composants naturels émettent également des COV. Les risques ou la dangerosité liés aux COV provenant de matières premières naturelles ne sont pas les mêmes que ceux provenant des produits chimiques. Toutes les huiles essentielles par exemple émettent également des COV. Il est important de noter à ce propos que, suite aux nouvelles directives européennes sur la teneur en COV dans les peintures, BIOFA a retiré en 2007 les essences d'écorces d'agrumes (terpènes d'agrumes), 100% naturels, de tous les produits en phase huileuse pour ne laisser que l'essence minérale, qui est un hydrocarbure aliphatique, c'est-à-dire débarrassé des aromatiques comme le toluène, benzène etc., mais qui paradoxalement émet beaucoup moins de COV ! Les 2 produits testés par Que Choisir, la sous couche APPRET DUR UNIVERSEL code 3755 et le VITRIFICATEUR code 2051, font partie de ces produits, et non ne savons pas si les produits testés sont ceux de l'ancienne version ou de la nouvelle version 2007 sans essences d'écorces d'agrumes.

En ce qui concerne le 2-Ethylhexanoic acid (classé comme préoccupant pour la fertilité et la reproduction) après 3 jours cette substance n'a pas pu être identifiée dans nos produits (valeur 0).

Paradoxalement, après 28 jours ils en trouvent quelques microgrammes ! Que faut-il en penser ? Comment se fait-il qu'un composé non présent après 3 jours s'y retrouve après 28 jours ? Nous n'avons à ce jour aucune explication rationnelle à ce propos.

En ce qui concerne le formaldéhyde trouvé, BIOFA Allemagne dément formellement utiliser des matières premières contenant ce type de substances. Une expertise par un laboratoire allemand indépendant a déjà été ordonnée pour faire une contre-analyse avec ce vitrificateur code 2051.

C'est parce que BIOFA a conscience du fait que même des éléments naturels peuvent avoir des effets néfastes sur un organisme affaibli par un système immunitaire défaillant, que nous mentionnons tous les composants utilisés dans une optique de respect du consommateur. C'est loin d'être le cas pour tous les autres produits. Les produits BIOFA sont vendus dans une vingtaine de pays à travers le monde, mis sur la sellette dans chacun de ces pays tout comme en France et régulièrement remis en question par des fabricants de peintures chimiques ou autres, avec parfois des tests et des arguments les plus bizarres ou farfelus qu'on puisse imaginer. Pour la problématique des COV dans les solvants, les recherches et le développement tendent vers le développement des produits en phase aqueuse ou sans solvants. Beaucoup de produits de notre gamme ont déjà bénéficié de ces nouvelles compositions sans solvants avec de très bons niveaux de performances (primaire laque, lasures sans solvants, huile pour meubles sans solvants, huile pour parquets sans solvants etc..).

Par contre il ne faut pas perdre de vue que le ou les solvants, sont les « véhicules » des différents constituants dans les peintures, à l'état liquide, mais une fois appliqués les solvants s'évaporent et n'ont plus aucune incidence sur les extraits secs restants sur les supports. Les produits BIOFA n'affectent pas la santé de l'utilisateur dans les conditions d'application préconisées. D'où l'importance de la mention « bien ventiler et aérer » pour éliminer le plus rapidement possible de l'air ambiant les composés qui s'évaporent pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage à cœur (qui est beaucoup plus long qu'avec des produits « conventionnels »). Encore une fois, une fois secs à cœur nos produits ne présentent pas de risque. Beaucoup de nos produits, y compris ceux en phase huileuse, sont d'ailleurs conformes aux directives de la norme européenne de sécurité des jouets EN 71/3, c'est le cas pour le vitrificateur code 2051. Ne perdons pas de vue que les peintures naturelles sont élaborées avec des matières premières renouvelables, végétales ou minérales, que les méthodes de fabrication sont peu consommatrices d'énergie, que la technologie employée permet d'éviter les problématiques de déchets et autres effets nocifs sur l'Environnement, que nos produits laissent respirer les supports, qu'ils ont des propriétés antistatiques etc... Il ne faudrait pas tomber dans le piège consistant à dire et à penser que les peintures « chimiques propres » sont une solution d'avenir, moins polluantes et plus respectueuses que les nôtres. Les 6 autres produits testés sont, pour les 2 premiers des produits en phase aqueuse (avec des liants acryliques chimiques), pour les 4 autres des produits avec des solvants aromatiques ou polyuréthanes ! Va-t-on nous faire croire qu'ils sont plus respectueux ? A la seule lecture des données communiquées on serait en droit de se poser la question, mais ces critères sont-ils objectifs ? Ne perdons pas de vue que les premières mesures d'émanations ont été réalisées après 3 jours seulement, pas avant !

En ce qui concerne ce test de Que Choisir, sans mettre en doute la méthodologie employée, nous déplorons les critères de jugement qui ne sont pas représentatifs. La méthode de test est basée sur les méthodes ISO 16000-3 à 16000-11 dont les standards sont randomisés sur des molécules de synthèse et non sur les molécules des composants naturels, ce qui forcément influe sur les résultats. Le test ne reflète pas les conditions réelles d'utilisation, et nous regrettons surtout le fait que la méthode d'analyse retenue (premières analyses après 3 jours) fait la part belle aux produits des fabricants conventionnels qui ont « relargués » la grande majorité de leurs émanations avant la première analyse. Nous souhaiterions simplement que les auteurs de ce test se prennent le temps de réfléchir sérieusement à la responsabilité qu'ils ont quant à l'utilisation de chaque mot choisi, utilisé et imprimé. Dès réception des compléments demandés à BIOFA Allemagne, nous vous communiquerons leurs conclusions.

Vous souhaitant bonne réception, recevez nos respectueuses Salutations.

Thierry SCHWARTZ
Responsable technique
EUROP LABO / BIOFA France